

Communiqué de presse/Invitation

Le Conservatoire d'espaces naturels signe les premières « Obligations réelles environnementales » des Pays de la Loire : une ferme vendéenne « protégée » pour 99 ans !

Depuis quelques années, un nouvel outil de contractualisation permet à chaque propriétaire de foncier de s'engager à la préservation de l'environnement. La loi dite « biodiversité » de 2016 a en effet créé un outil juridique : les Obligations réelles environnementales (ORE).

Fondé sur la liberté contractuelle cet instrument offre au propriétaire la faculté de définir les obligations que bon lui semble, dès lors qu'elles ont pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration de la biodiversité. Ce nouvel outil se caractérise par sa simplicité et sa souplesse mais aussi sa pérennité : le contrat est attaché à la propriété et se transmet aux propriétaires successifs du bien.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a ainsi signé le 11 juin 2021 les premières obligations réelles environnementales de la région ! Elles portent sur une exploitation agricole de 26 hectares située à LA FERRIERE (Vendée), la ferme de la Maison Neuve, pour une durée de 99 ans.

Les propriétaires, Christian et Marie-Hélène TANGUY, « paysans de nature » en retraite, sont des pionniers de l'agriculture biologique. Installés en 1982, ils exploitent en « tout à l'herbe » depuis 1995 et sont labellisés « Agriculture biologique » depuis 2000. Ils sont également membres du réseau « Accueil paysan » depuis 1987. C'est leur fille et leur gendre, Elisa et Kevin GANACHAUD qui exploitent désormais de cette propriété. Depuis l'origine ils ont des habitudes de travail étroites avec les naturalistes de la LPO Vendée ou de l'association des Naturalistes vendéens, qui ont fait de la ferme de la Maison Neuve l'un de leurs « terrains de jeu » favori. Ils ont naturellement rejoint le réseau Paysans de nature® qui rassemble les agriculteurs ayant à cœur de préserver la biodiversité sauvage. Christian TANGUY indique : « *J'ai lu un article dans la revue « Village magazine » sur un agriculteur qui s'engageait dans des Obligations réelles environnementales avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. J'ai trouvé cela très intéressant ! Je cherchais justement un outil pour préserver le patrimoine écologique de notre exploitation. J'ai appelé le Conservatoire des Pays de la Loire et nous sommes vite tombés d'accord !* ». Pour son épouse Marie-Hélène « *c'est vraiment l'aboutissement d'une démarche de 40 ans de préservation des haies, mares, prairies, bosquets sur notre ferme, à une époque où il n'était pas si courant pour les agriculteurs de sauvegarder ce patrimoine naturel ordinaire et pourtant remarquable !* ».

Pour Alain LAPLACE, président du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire : « *Les ORE sont un outil formidable ! Un propriétaire peut s'engager auprès d'un Conservatoire, d'une collectivité, d'une association de protection de la nature, sur la durée qu'il définit lui-même pour préserver durablement les espaces naturels et la biodiversité, de façon contractuelle. L'outil est vraiment amené à se développer et est utile notamment pour préserver les paysages de bocage, qui sont généralement peu protégés par la réglementation* ».

Les propriétaires de la Ferme de Maison Neuve se sont par exemple engagés sur 99 ans à maintenir et entretenir les haies, mares, les prairies permanentes ainsi que les rives de l'Yon. Le Conservatoire

d'espaces naturels, en retour, mettra en œuvre des suivis écologiques, un plan de gestion et pourra mettre en œuvre des travaux de génie écologique.

Une présentation des Obligations réelles environnementales contractualisées sur la Ferme de Maison Neuve aura lieu le samedi 3 juillet 2021 de 10h30 à 12h30

Lieu-dit la Maison Neuve – Camping accueil paysan – LA FERRIERE (85)

Présentation des propriétaires et du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Présentation des Obligations réelles environnementales contractualisées sur la ferme de Maison Neuve

Visite du site à partir du chemin de la Hulotte

Verre de l'amitié

Inscription et renseignements auprès de Fabrice Normand par courriel (accueil@cenpaysdelaloire.fr) ou téléphone : 06 45 93 15 87

En savoir plus sur les obligations réelles environnementales

- Plaquette éditée par la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels : https://reseau-cen.org/sites/default/files/fichiers/20-02-15_fcen_plaq_ore_v2_0.pdf

En savoir plus sur le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est une association de type loi 1901, créée le 17 décembre 2014. Son Conseil d'administration rassemble l'Etat, la Région, des collectivités territoriales adhérentes, des associations de protection de la nature, des organismes intervenant en matière de biodiversité, des particuliers, des acteurs de l'espace rural et des acteurs du monde économique.

Le Conservatoire mène des actions de mise en réseau d'acteurs, d'appui et de conseil aux collectivités territoriales, d'animation et mise en œuvre de programmes régionaux d'actions et enfin de gestion de sites naturels remarquables, placés sous la maîtrise foncière ou d'usage du Conservatoire.

Le Conservatoire est agréé au titre des articles L. 414-11 et L. 141-1 du Code de l'environnement.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est par ailleurs membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, qui rassemble les 23 Conservatoires d'espaces naturels de France. En France, les Conservatoires gèrent plus de 180 000 hectares, répartis sur plus de 3 700 sites naturels. Le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels est habilité à recevoir les dons et legs. Il est en cours de transformation en Fondation reconnue d'utilité publique.

www.cenpaysdelaloire.fr

En savoir plus sur la ferme de la Maison Neuve

- La fiche d'identité de la Ferme de la Maison Neuve sur le site internet de Paysans de nature : <https://www.paysansdenature.fr/reseau-paysans-de-nature/ferme-de-la-maison-neuve-elise-tanguy-kevin-ganachaud/>
- Le site internet de la Ferme : <http://www.vendee-location-camping.com/>.